

BREVES DE THIL

N° 89
Juillet-Aout 2010

SOMMAIRE

1 Edito

2 Actu municipale
et communautaire

4 Habitat et
Urbanisme

6 Culture et Loisirs

8 L'Info Municipale

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr

hgauthier@thil.fr

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début de vacances, le souvenir de l'année scolaire n'est pas encore effacé et la qualité du spectacle de fin d'année auquel les enfants ont apporté tout leur cœur a été une nouvelle fois appréciée de tous grâce au travail réalisé par Chloé et les professeurs.

Pour 2011, les efforts demandés aux parents à l'occasion du regroupement des sites de l'Académie de musique permettront à la Communauté de communes de maintenir le financement des « Intervenants en Milieu Scolaire » de sorte à garantir l'accès à une pratique musicale au plus grand nombre d'enfants.

Je tiens à saluer la contribution de Roland COSTE à l'édifice éducatif de notre école communale à travers les actions menées : promotion de l'informatique, des blogs éducatifs, des échanges en visiocommunication complétant l'apprentissage des langues. Le Conseil municipal continuera à soutenir cette politique éducative permettant à l'école de viser l'Excellence.

L'été qui s'est (enfin) installé m'invite à vous renouveler les consignes usuelles relatives à l'emploi des tondeuses à gazon, les joyeuses veillées d'été qui se prolongent jusque très tardivement, l'application du règlement en vigueur concernant le respect et la propreté des espaces communaux. Des consignes strictes ont été données à la Gendarmerie pour y veiller.

Dans l'éventualité de vagues de chaleur caniculaire, je vous rappelle également les précautions à prendre et les solidarités de proximité vis à vis des plus fragiles.

Pour votre service, la Mairie restera ouverte tout l'été mais fonctionnera en effectif réduit sauf fermeture exceptionnelle du 12 au 17 août inclus.

Le Conseil municipal et moi – même vous souhaitons les vacances les plus agréables et vous donnons rendez-vous dès le 4 septembre pour la « Fête des thilois » ...

Votre Maire,

Bruno LOUSTALET

FETE GAULOISE A THIL LE
SAMEDI 4 SEPTEMBRE A
PARTIR DE 15H !!!
Lire page 6

ACTU MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

QUELQUES BREVES COMMUNAUTAIRES...

- Commission Culture : Mr Guillard informe de l'engagement d'une réflexion visant à requalifier le projet de l'Académie de musique à la suite de la réorganisation de ses moyens ainsi qu'une réflexion sur la tarification des prestations
- Commission Solidarité : Mr Maisonnas informe que le Programme d'actions destiné à soutenir financièrement le Programme Local d'Habitat sera soumis au vote du Conseil communautaire du 9 juillet prochain
- Commission Transports : Mr le Maire informe que le tracé des 3 lignes de transport en commun desservant le territoire de la CCMP sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire du 9 juillet 2010 (Ligne 1 : Thil-gare de Beynost – Zones d'activités – Gare de Miribel – Halte des Echets – Tramoyes)

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est tenu le 24 juin dernier en Mairie. Le compte rendu complet du Conseil Municipal est mis en ligne sur le site internet : www.thil.fr dès son approbation.

Parmi les délibérations votées par le Conseil municipal, à retenir :

- L'approbation du projet d'évolution des statuts du Syndicat d'électricité de l'Ain. Cette évolution ouvre la voie à la possibilité de transfert de la compétence Eclairage Public (investissement et fonctionnement) par la commune au SIEA
- La demande de subvention au SDIS pour le financement des équipements du CPI – NI de Thil
- La dotation à l'association Festhil'ité d'une subvention complémentaire de 1500 euros en vue de l'organisation de la Fête des Thilois le 4 septembre 2010

Prochains conseils municipaux
les 21 juillet et 2ème
quinzaine de septembre 2010
à 20H30 en Mairie

<p>Rentrée Enseignants : Mercredi 1er septembre 2010</p> <p>Rentrée Elèves : Jeudi 2 septembre 2010</p>
<p>Vacances de la Toussaint</p> <p>Vendredi 22 octobre 2010 Jeudi 4 novembre 2010</p>
<p>Vacances de Noël</p> <p>Vendredi 17 décembre 2010 Lundi 3 janvier 2011</p>
<p>Vacances d'hiver</p> <p>Vendredi 25 février 2011 Lundi 14 mars 2011</p>
<p>Vacances de printemps</p> <p>Vendredi 22 avril 2011</p> <p>Lundi 9 mai 2011</p>
<p>Les classes seront en congé du mercredi 1^{er} juin 2011 après la classe au lundi 6 juin 2011 (cours du vendredi 3 juin récupérés le mercredi 1^{er} juin 2011)</p>
<p>Vacances d'été</p> <p>Vendredi 1er juillet 2011</p>
<p>Le départ en vacances a lieu après la classe du jour indiqué. La reprise a lieu le matin du jour indiqué.</p>

QUELQUES NOUVELLES DE L'ECOLE...

L'année scolaire s'est achevée le 2 juillet, et enfants et parents ont pu saluer le départ de M. Roland COSTE, directeur, ainsi que de Yolande XXXXX, (qui effectuait le travail de décharge de M. Coste) et de Mmes Delphine Piquot et Christèle Lyandrat. Les élèves retrouveront Mmes Catherine Forestier et Anne Settier à la rentrée, ainsi qu'une équipe renouvelée en grande partie.

Quelques jours auparavant, les parents d'élèves ont pu assister au très beau spectacle préparé par les enfants et leurs enseignants. 12 élèves de CM2 se sont vu remettre le traditionnel dictionnaire par Monsieur le Maire. Le spectacle a été suivi par la kermesse, avec ses jeux et sa buvette, organisés par le toujours très motivé et dynamique Sou des Ecoles.



La commission Cadre de Vie continue son travail de mise en valeur de notre village : les entrées et le centre de Thil fleurissent...



HABITAT ET URBANISME

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

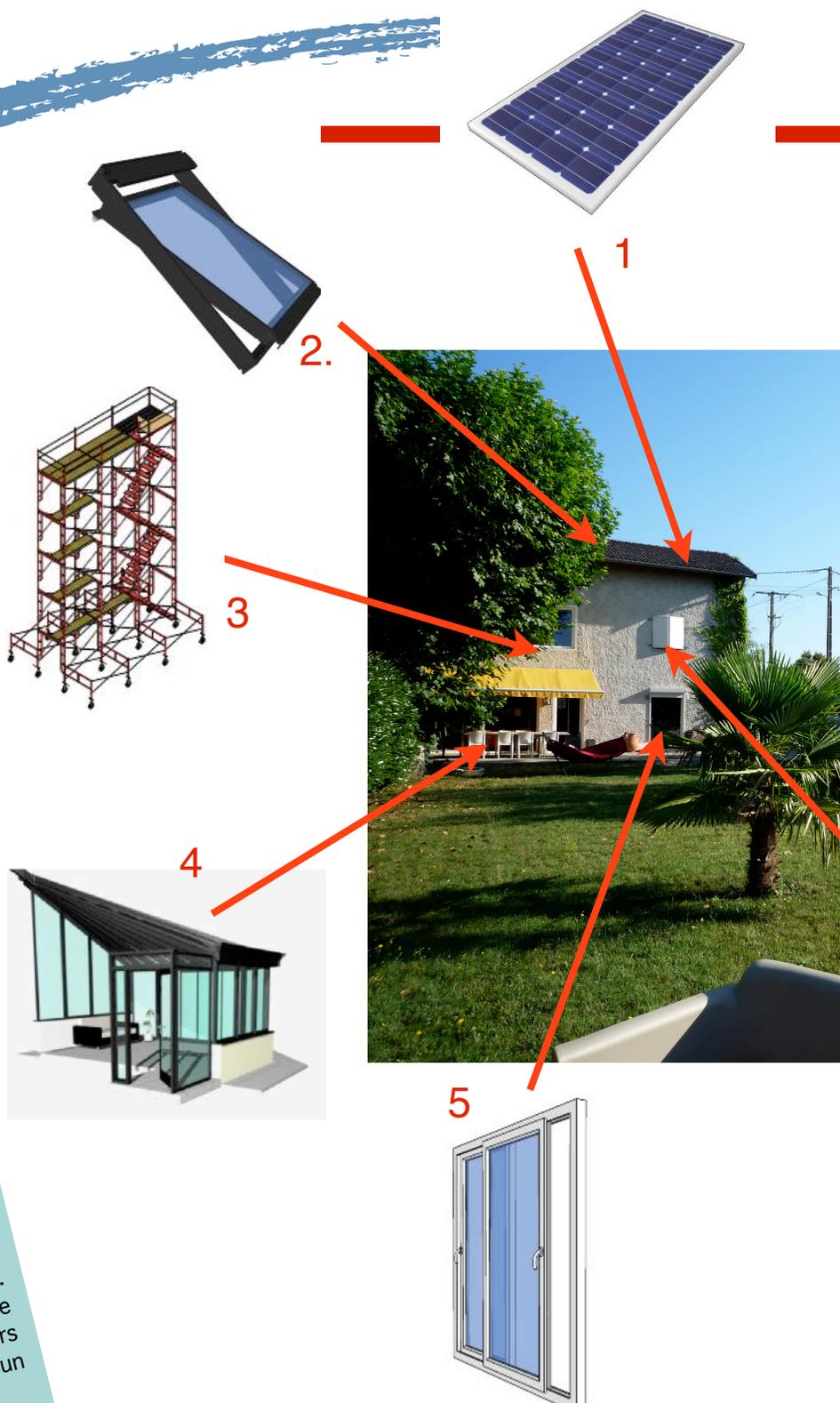
Vous souhaitez réaliser une extension ? Poser un abri de jardin ? installer une véranda ? Toutes les réponses sont apportées par le Plan d'Occupation des Sols. Vous devez par ailleurs solliciter l'autorisation de la commune avant toute réalisation.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) c'est quoi ?

Le Plan d'Occupation des Sols, révisé en mars 2002, impose une réglementation sur l'ensemble du territoire de notre commune. Ce document d'Urbanisme assure la cohérence de notre espace urbain et définit les règles pour chaque construction. Sans se substituer au Code Civil ou aux règles de droit privé, le POS est obligatoirement consulté lors des actes liés à l'achat d'un bien immobilier, d'un terrain, ou la transformation d'une maison :

- connaissance préalable pour travaux (DP, déclaration préalable de travaux)
- anciennement déclaration de construire (PC)
- demande de permis de construire

Une commission d'Urbanisme, composée de 10 élus, se réunit au minimum le premier mardi de chaque mois afin de vérifier la conformité des dossiers déposés dans le respect des règles imposées par le POS. Les déclarations préalables pour travaux sont instruites par la commission d'Urbanisme. Les demandes de permis de construire sont elles instruites avec l'aide technique des services de la Direction Départementale de Territoires (DDT, anciennement DDE) de l'Ain.



1. Panneaux solaires. Si vous installez des panneaux solaires sur un bâtiment existant vous devez faire une déclaration préalable.

2- Fenêtre de toit. Vous souhaitez poser une lucarne, un œil de bœuf ou une fenêtre de toit, vous devez faire une déclaration préalable.

3- Ravalement de façade. Vous devez faire une déclaration préalable.

4- Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse. De 2 à 20 m² : vous devez faire une déclaration préalable. Plus de 20 m² : vous devez déposer un permis de construire.

5- Percement ou modification de fenêtre. Vous faites des travaux sur une construction existante qui modifient l'aspect extérieur de celle-ci. Vous devez faire une déclaration préalable.



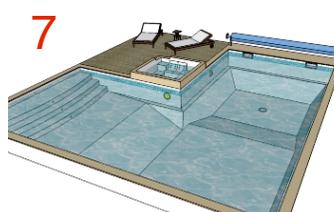
10



9



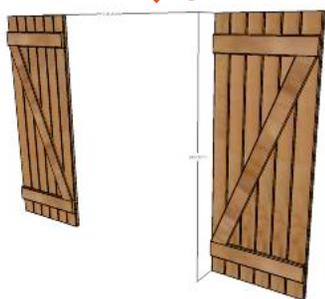
8



7



6



Le service urbanisme à Thil.
Les chiffres en 2009 :
 16 permis de construire et 23 déclarations préalables
Les horaires d'ouverture :
 Vous serez accueilli par Mmes Caroline Ducray et Isabelle Broutin aux heures d'ouverture de la Mairie. M. Serge Manié, Adjoint à l'Urbanisme, vous reçoit également sur rendez-vous au 04 78 06 19 90.

Bon à savoir

- La non-déclaration de travaux vous expose à des poursuites devant les tribunaux compétents.
- Lors d'une construction (abri de jardin, terrasse...) des règles de distance par rapport aux limites séparatives doivent être respectées et diffèrent selon votre zone d'habitation. Pensez à toujours consulter le service urbanisme.

6- Travaux de menuiseries extérieures. Les travaux que vous envisagez vont modifier l'aspect extérieur de la construction existante, vous devez faire une déclaration préalable.

7- Piscine (-100m²). Vous construisez une piscine fixe sans couverture, vous devez faire une déclaration préalable. Si la couverture est modulable et fait plus de 1m80 de hauteur, ou si elle est fixe et fait plus de 2m de hauteur, vous devez alors déposer un permis de construire.

8- Installation d'une clôture. Vous posez un grillage ou construisez un mur sur votre limite de propriété. Vous devez faire une déclaration préalable.

9- Pose d'un abri de Jardin ou d'une pergola. De 2 à 20 m² : vous devez faire une déclaration préalable. Plus de 20 m² : vous devez déposer un permis de construire.

10- Extension de maison ou construction d'un garage. Pour des constructions de 2 à 20 m² : vous devez faire une déclaration préalable. Pour des constructions de plus de 20 m² : vous devez déposer un permis de construire. Si vous souhaitez transformer votre garage en pièce habitable et que celle-ci fera plus de 10 m², vous devez déposer une déclaration préalable.

Culture et Loisirs

Festhil'ité

Après le succès de la soirée **Paëlla et Cinéma en plein air** du 13 juillet et ses 150 repas servis, le très dynamique Comité des Fêtes de Thil, vous propose, en collaboration avec le Sou des Ecoles et Thil'oisirs :

Fête gauloise à Thil

Samedi 4 septembre
à partir de 15h00
Quai des amours

de 15h à 18h : animations

Soyez fous, déguisez-vous!
Sortez vos tresses et vos braies
et rejoignez-nous en gaulois ou en Thilois.

À partir de 19h00 **apéro** ♪« **Menhir & Roll** »♪
suivi d'**un grand banquet** à la gauloise, autour du feu.
Et pour finir, **Djix** ♪ jusqu'au bout de la «nuix».

◇ Menu sur réservation : 10€/personne :
salade, viande cuite à la broche et sa garniture,
fromage et dessert.

Guettez vos boîtes aux lettres, vous y trouverez bientôt
votre bon de réservation.

Vous pouvez aussi réserver par téléphone dès
aujourd'hui au 06 79 28 17 73 ou sur papier libre à
déposer dans la boîte aux lettres de Festhil'ité à côté de
Vival avec votre nom, le nombre de repas réservés et un
numéro de téléphone, ainsi que votre règlement par
chèque de préférence.

Si vous voulez participer à la préparation de cette
manifestation, toujours dans la bonne humeur, RDV les
24 et 31 août à 20h30 à la salle polyvalente.

L'équipe de Festhil'ité vous souhaite d'excellentes
vacances !!

SOU DES ECOLES

C'est avec un spectacle très réussi, autour du
thème de l'anglais, que l'année scolaire de nos
chères têtes blondes, s'est achevée.
Chants, danses, sketches, tous les enfants ont
contribué à divertir les parents et grands-parents,
venus nombreux.

Après la traditionnelle remise des dictionnaires aux
CM2, par Monsieur le Maire, la kermesse du Sou des
Ecoles, a attiré une foule d'enfants et de parents très
heureux de terminer dans la bonne humeur et la
chaleur retrouvée, cette année bien remplie.

L'équipe du Sou, est donc enfin en vacances !!!!!
Mais, nous nous retrouverons toutes et tous à la
rentrée, pour repartir en campagne : brioches, carnaval,
café-théâtre, farfouille, kermesse et autres
manifestations,.....

Notre premier rendez-vous est fixé au 14 septembre à
20h30, pour notre assemblée générale.
AVIS AUX VOLONTAIRES !!! VENEZ NOMBREUX !!!
Nous avons besoin de vous, pour que vive le Sou des Ecoles
et pour nos enfants !

ATELIERS INFORMATIQUE GRATUITS

La société «**Les 3 clics**» basée sur l'ouest lyonnais a lancé en septembre 2009 un pôle d'intervention sur la Côtière avec une intervenante domiciliée à Thil assurant l'ensemble des prestations informatiques à domicile à une clientèle de proximité.

Mettant à la disposition des Thilois son expérience technique et pédagogique, la société «**Les 3 clics**» organise sur votre commune des ateliers informatiques gratuits d'échanges.

Ces ateliers thématiques seront accessibles à tous et aborderont différents domaines du monde informatique. Ils s'articulent sur une année scolaire complète avec une session par mois et ont pour objectif d'informer les participants des différentes possibilités offertes par les nouvelles technologies informatiques.

Exemples de thèmes d'atelier :

- Découverte de l'informatique
- Conseil à l'achat
- Connexion sur internet
- Sécurité sur internet
- Nouveaux modes de communication via internet
- Photos numériques
- Questions-réponses autour de Word
- ...

Les ateliers sont animés par l'intervenante du secteur par groupe de 15 personnes maximum.

Les horaires et jours vous seront communiqués ultérieurement

Il est nécessaire de remplir une feuille d'inscription par atelier, téléchargeable sur le site de Thil ou en dépôt à l'accueil de la Mairie.

La clôture des inscriptions de chaque session se fera 15 jours avant la date de la session.

Tel. 04 78 59 22 98
Mail : infos@les3clics.com

MADONE ET CARILLON À MIRIBEL (AIN)

Saison 2010
Paysages en musique

Concerts de Carillon
Écouter le classique et écouter un conte **Gratuit**

Dimanches : 18/07, 01/08, 15/08, 29/08
Journées Européennes du Patrimoine : 18/09, 19/09 **16h-17h**

Swing Sous Les Étoiles
Festival de musique **Resto/Besa**
Office de Tourisme **10h-12h / 15h-18h**

Du 2 au 8 juillet **21h**

Panorama sur Rhône-Alpes
Table d'orientation : Cabane, Plaine du Rhône, etc... **Accès libre**

Toute l'année (sauf du 30/06 au 09/07) **Pas de fermeture**

Accès à la Madone
Vue sur prix en 22€ **1€ par enfant**
2€ par adulte

Mai, juin, 01/09 au 19/09 : week-end et jours fériés
Juillet, août : tous les jours sauf mardi-30/06 au 09/07 **15h-19h**

Renseignements
Office de Tourisme de la CCMP
1104, Grande Rue / BP 251 / 01702 Miribel cedex
Tél: 04-78-55-61-16 / Mail: otsi.ccmp@free.fr

Renseignements à l'office de Tourisme de Miribel

OFFICE DE TOURISME

Communauté de Communes de Miribel en Plateau

Journées Européennes du Patrimoine

Du jeudi 16 au dimanche 19 septembre 2010

> La Côtière en 1900

BEYNOST • MIRIBEL
NEYRON • THIL • TRAMOYES
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

ERDF et RTE renouvellent leurs conseils de prudence à proximité des lignes électriques avec une nouvelle campagne de prévention : "Sous les lignes, Prudence, restons à distance"

Quel que soit le type de ligne électrique, la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou encore un objet pointé dans sa direction peuvent provoquer un arc électrique et présenter un risque d'électrocution, même sans contact direct.

Cette campagne d'information s'adresse à l'ensemble de la population avec toutefois des messages spécifiques destinés à certains publics dont le comportement aux abords des ouvrages peut présenter un danger : pêcheurs, agriculteurs, professionnels du bâtiment et travaux publics, et enfin tous les adeptes des sports aériens et nautiques.

Cette nouvelle campagne de prévention rappelle au public les conseils suivants :

- Éviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche
- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne
- Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes
- Ne pas manœuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur.

CANICULE ET SOLIDARITE

Les beaux jours arrivent (enfin), et afin de protéger les plus fragiles contre les risques de canicule, vous trouverez sur le site : <http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html> mis en place par le gouvernement, conseils et informations pratiques. N'hésitez pas à le consulter. Soyez vigilants, faites jouer la solidarité, protégez-vous et profitez de l'été !

DERNIER DELAI
POUR LE DEPÔT
DES ARTICLES
DANS LES
PROCHAINES
BREVES : 15
SEPTEMBRE.



Après avoir dirigé et développé pendant plus de 20 ans la société BASILI (20 personnes), spécialisée en installation sanitaire,

chauffage et climatisation, auprès de maîtres d'ouvrage publics et privés, Dominique BASILI a cédé cette dernière en avril 2010.

Il a désormais fait le choix d'orienter son activité plus particulièrement vers une clientèle de particuliers, de PME, d'artisans et de commerçants.

C'est dans cette optique, qu'il vient de créer à THIL, avec son épouse, la société Aqua Energies dont les activités sont : Conseil, étude, diagnostic et réalisation d'installations sanitaires et thermiques.

En plus de tous travaux courants d'entretien et réparation de vos installations de plomberie et chauffage, Dominique BASILI se tient à votre disposition pour l'étude de vos projets, tels que traitement d'eau, évaluation thermique globale et éco-rénovation de votre habitation, énergies renouvelables, isolation, conseil en performance énergétique et développement durable.

Aqua Energies fait partie du réseau ECO ARTISAN, marque créée et développée par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.



Aqua Energies

389 Route de Beynost

01120 THIL

TEL/FAX 04 72 25 95 48

Contact@ Aqua-energies.fr